

Le *petit* Neuilléen

Dossier
Auprès de nos arbres *page 3*

**Actualité des
commissions**
Une fête pour
le châtaignier
millénaire *page 10*

Associations
Retour en images
sur la tablée *page 14*

Actualité
Une championne
à Neuillé ! *page 15*



Le petit Neuilléen

Le journal d'information
de la commune de Neuillé

Novembre 2022

Directeur de publication : G. BERTIN

Création, rédaction, mise en page :
Groupe communication

Crédits photographiques :
V. BENOIST, V. ROY, P. ROY

Photographie de couverture :
V. BENOIST, Platane d'orient chez
M. et Mme AVENARD

Impression :
Multi-impressions Chinon
Publication éditée à 500 exemplaires

Mairie de Neuillé
5 Place Saint-Médard,
49680 NEUILLÉ

Tel. 02 41 52 51 10
Fax. 02 41 52 54 45

mairie.neuille@wanadoo.fr
www.mairiedeneuille.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi
de 09h00 à 12h15

Le mot du maire

Chères Neuilléennes et chers Neuilléens,

Les couleurs d'automne sont apparues, avec leurs traditionnelles teintes de rouge orangé, l'arrivée des champignons et des châtaignes.....L'environnement de qualité dans lequel nous vivons nous permet tout au long de l'année d'apprécier ces paysages qui changent et qui marquent le temps qui s'écoule. Cette année nous vivons un été indien avec des températures clémentes qui nous permettent de décaler la mise en marche de nos chauffages.... Ce qui est plutôt une bonne nouvelle.

En effet l'ambiance générale est plutôt morose et anxiogène au niveau international. Le conflit en Ukraine va ralentir avec l'hiver qui approche pour mieux repartir au printemps, le prix de l'énergie (gaz et électricité) qui s'envole (il faut que très vite le lien entre électricité et gaz soit enlevé au niveau de l'Union Européenne, pour déconnecter le coût de l'un sur l'autre), le prix des matières premières et des produits finis qui augmentent, le coût de la construction qui s'emballe, les taux qui remontent, sans parler du coût des carburants.....Cela entraîne des augmentations de recettes de TVA pour l'état, qui peut redistribuer un peu plus pour atténuer l'inflation qui est quand même la moins élevée de la zone euro. Mais ce n'est pas suffisant.

Du coup la grippe covid 19, apparait moins grave même si elle est toujours présente mais moins pathogène dans l'ensemble. Continuons quand même à être attentif et protéger les plus fragiles.

La commune poursuit ses investissements et nul doute que cette année on va apprécier les travaux de géothermie réalisés à l'école pour le chauffage. Une étude avec le SIEM est lancée pour étudier les autres bâtiments et leur fonctionnement (mairie, salle des loisirs, espace Branchereau). L'enfouissement des réseaux (dernière partie de la commune) rue des mûriers s'achève et de nouveaux candélabres seront posés en fin d'année, avec le retrait des anciens poteaux. Le parapet de la fontaine Suzon est reconstruit suite aux dégradations. Et la façade du restaurant le « Ptit Neuilléen » va être repeinte.

Pour gérer au mieux nos dépenses, nous avons décidé de modifier les horaires d'éclairage public (même si nous étions précurseurs il y a 15 ans en éteignant l'éclairage la nuit). Dorénavant l'extinction se fera à 22h en semaine et minuit les vendredi et samedi. Les illuminations de Noël resteront sur le même format, avec quelques décorations réalisées par les enfants de l'école du Suzon.

Un document Plan Communal de Sauvegarde a été actualisé par la commission animée par Willy Delaunay. Il permet d'avoir, en cas d'événement de crise majeure, un outil à disposition pour mettre une cellule de crise en place et de suivre les protocoles d'intervention préétablis avec les missions pour chaque élu et personne engagée. C'est un document important qui nous permettra d'être efficace dès l'alerte donnée. (Merci à ceux qui ont été sollicités de nous aider : agriculteurs, gestionnaires de gîtes,...).

Pour terminer je tiens à remercier tous les participants présents lors de la Labellisation de notre Châtaignier millénaire, vous étiez nombreux. Le Président national de l'association A.R.B.R.E.S a été très sensible à la dimension communale donnée à cette manifestation. Merci à Vincent, Catherine et son équipe, aux écoles, aux enfants et parents, aux cavalières et attelages....

Enfin en ce début novembre nous fêtons le premier anniversaire de notre restaurant « le Ptit Neuilléen », n'hésitez pas à lui rendre visite....

Au plaisir de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le jeudi 19 Janvier à 19h.

Guy Bertin.

Dossier**Auprès de nos arbres**

Qu'ils soient présents dans nos jardins, dans nos cours, en forêt ou isolés au milieu d'un champ, les arbres nous entourent et font partie de notre quotidien. Qui n'a pas gardé en tête des souvenirs ou anecdotes sur les arbres ? De notre enfance, à y grimper pour faire des cabanes ; ce chêne qui nous a vu grandir ; le châtaignier planté par nos ancêtres ; les tilleuls à l'ombre desquelles on organise les fêtes de village ; ce pommier symbole d'un heureux événement..

Il y a encore un demi siècle, les arbres étaient partout dans nos campagnes ; dans les haies, dans les champs, sur les bords des routes et des chemins... ils ont façonné nos paysages. Ils avaient une fonction économique, voir vitale pour se chauffer, nourrir et protéger le bétail, s'alimenter, fabriquer des outils. Beaucoup d'arbres présents aujourd'hui sont les témoins de l'histoire de nos territoires et de ses habitants. Il nous faut les préserver et poursuivre les plantations pour les générations à venir. Les arbres sont reconnus pour capter le carbone et réduire les gaz à effet de serre, jouer un rôle de filtre contre la pollution des eaux, protéger les sols contre l'érosion. Ils apportent ombre et nourriture, gîte et habitat pour la biodiversité.

Notre commune s'est engagée dans la plantation d'arbres sur les parcelles publiques. Plusieurs sont prévues aux entrées de bourg côté Allonnes (rue de Salvart) et côté Vivy.

Un projet de verger communal

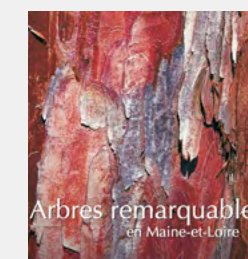
Suite à la création de la piste cyclable le long de la route des Longchamps, la commune a décidé de végétaliser le secteur en plantant des haies et des arbres. Un verger communal sera créé prochainement sur la parcelle à l'angle de la route des Longchamps et de la rue de la Fontaine au Gué.

Le verger sera un lieu public, ouvert à tous. Pour chaque nouvelle naissance dans le village, un arbre fruitier sera planté. Chaque automne, les habitants et les parents des nouveaux-nés de l'année seront invités à participer à la plantation collective. Les petits neuilléens pourront ainsi voir grandir leurs arbres. La première session aura lieu à l'automne 2023 pour les naissances 2022 et 2023.

La parcelle qui accueillera le verger communal sera en partie close par des haies. Elles seront plantées dans quelques semaines. Ce projet reçoit le soutien financier de la région des Pays de la Loire et du Département de Maine-et-Loire.

**Des arbres remarquables !**

À l'occasion de la labellisation de notre châtaignier millénaire (voir article p.10), nous avons souhaité faire le tour de la commune à la recherche d'arbres surprenants. Nous en avons recensé plusieurs, remarquables par leur dimension, leur forme ou leur histoire. De variétés diverses, certains ont été plantés pour embellir un Parc, d'autres sont le fruit de l'histoire paysanne de la commune et sont là pour des raisons souvent économiques (bois de chauffage, nourriture). Voici un tour d'horizon (non-exhaustif) des arbres remarquables de Neuillé (pages suivantes)

**« Arbres remarquables en Maine-et-Loire ».**

Photographies de Éric Jabot et Bruno Rousseau
L'ouvrage est téléchargeable librement sur le site www.caue49.com, tapez « arbres remarquables » dans le module de recherche.

Le platane d'orient

Originaire du bassin oriental de la méditerranée (Turquie, Chypre, Grèce, Italie...) le platane d'orient (*Platanus orientalis* L., 1753) est un arbre ornamental assez peu répandu en France. Le premier aurait été planté par Diane de Poitiers en 1556 à Clayes-sous-Bois (Yveline). En Maine-et-Loire, celui situé dans le Parc du Fresne à Savennières est classé «Arbre remarquable». Le platane d'orient situé à l'angle de la route des Longchamps et de la route des carreaux à Neuillé est impressionnant tant par sa hauteur que par la taille de son tronc (4,30m) et de ses branches.



+ photo de couverture

Les arbres des Longchamps

Le Parc des Longchamps possède de très beaux arbres. Un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica Purpurea*) impressionnant par sa hauteur et la couleur orangée qu'il revêt au printemps lorsque le feuillage se développe. Il cohabite avec un magnolia (*Magnolia grandiflora*) appelé également laurier-tulipier qui se pare de grandes fleurs blanches très parfumées du milieu de l'été à l'automne.



Hêtre pourpre



Magnolia

Les trognes, arbres paysans

Les arbres têtards, également appelés trognes, sont fréquents dans nos campagnes et font partie des paysages de bocage du Val de Loire. Vestige des traditions rurales, la taille dite en têtard consiste à étêter les jeunes arbres en hiver afin que des rejets apparaissent au printemps suivant. Après des tailles régulières les premières années, la tête de l'arbre se forme et des rejets longs et droits se développent. Ils seront prélevés tous les 5 à 15 ans en fonction des espèces et des usages. Les troncs continuent de s'élargir au fil des années. Cette technique de taille permettait aux paysans de se procurer du bois de chauffage, des fagots ou du fourrage rapidement et régulièrement.

Les vieux arbres têtards sont remarquables par leurs silhouettes étranges et tortueuses et leurs troncs creusés par le temps. Ils y abritent beaucoup de biodiversité et sont particulièrement appréciés par les chauves-souris ou les chouettes qui nichent dans les cavités ou les utilisent comme poste de guet.

À Neuillé, on peut observer 3 vieux chênes têtards le long de la route des vaux.



Tête du chêne têtard

Les conifères de Salvert

Très présents dans les parcs des propriétés privées ou les jardins publics, les cèdres du Liban (*Cedrus libani*) sont impressionnants par leur dimension. Le plus vieux en France se trouve au jardin des Plantes à Paris. Il a été planté en 1734 par le botaniste et conservateur Bernard de Jussieu qui le rapporta d'Angleterre. À Neuillé, on en retrouve à plusieurs endroits : Il y en a 2 au clos des poiriers et 2 dans le Parc du château de Salvert, plantés il y a 150 ans environ.

On peut également observer des cèdres de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) dans le Parc de Salvert et au 92 Haute rue. Cette espèce native d'Algérie et du Maroc, ne se retrouve à l'état sauvage que dans la chaîne de l'Atlas.



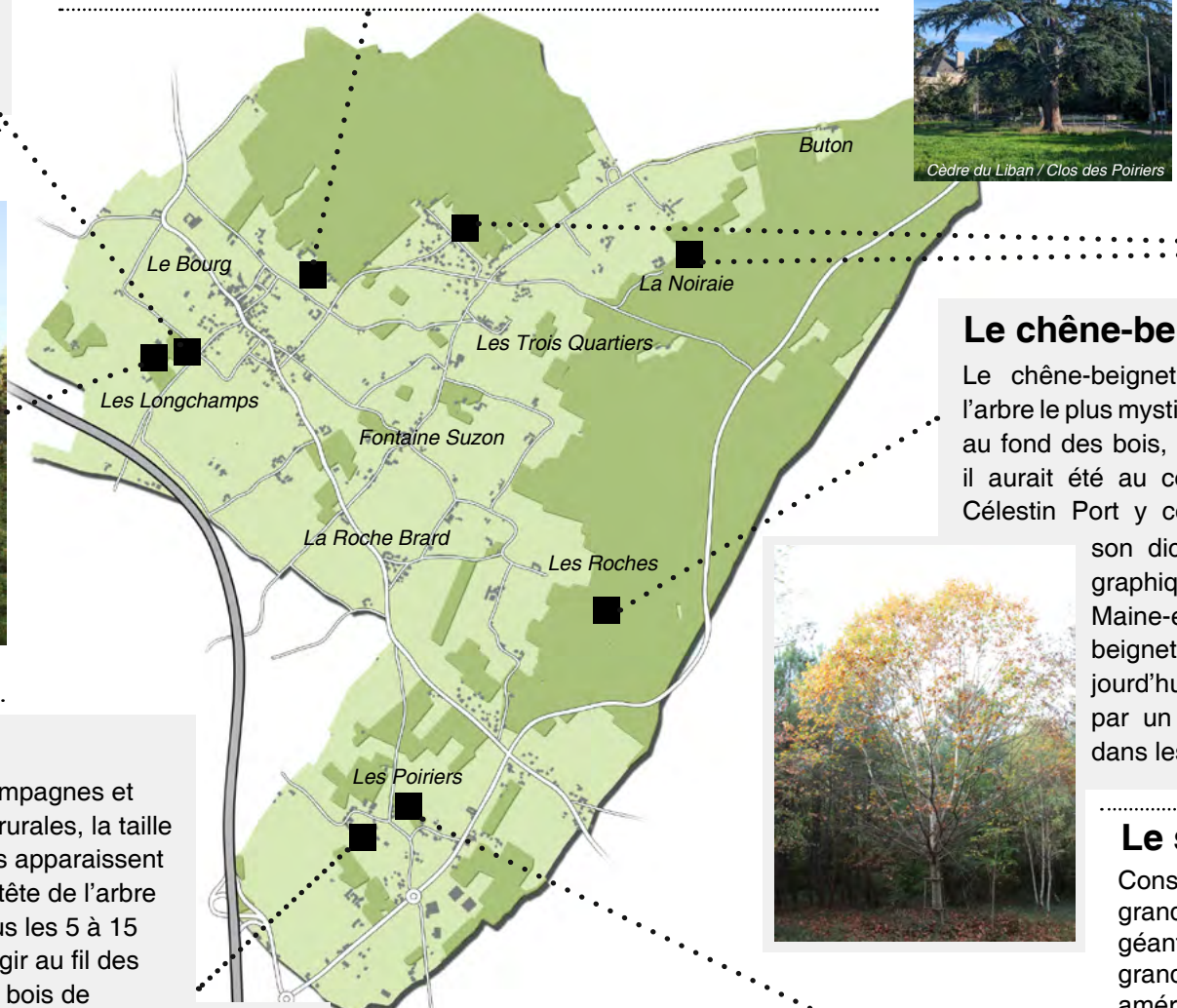
Cèdre du Liban
Parc de Salvert



Cèdre de l'Atlas
Parc de Salvert



Cèdre du Liban / Clos des Poiriers



Les châtaigniers, arbres emblématiques de Neuillé

Le Châtaignier est très présent sur nos territoires. Sa longévité exceptionnelle et ses dimensions parfois extraordinaires en font un arbre très recherché. Surnommé arbre à pain, il a longtemps été source d'alimentation car la châtaigne, très nourrissante, permet de faire une farine de qualité. Son bois est apprécié pour sa beauté, sa résistance et sa durabilité. On en a de nombreux usages : pièces de charpente, parquets, piquets, barriques, ganivelles, planches mais aussi mobilier. Profondément ancré dans nos paysages, le Châtaignier est une essence emblématique du monde paysan. À Neuillé, nous pouvons en observer aussi bien isolés dans les champs qu'en forêt.



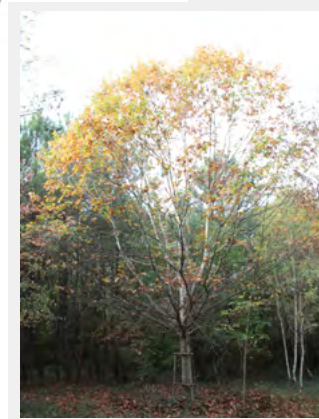
Châtaigneraie - La Noiraie



Châtaignier - Les Grésardières

Le chêne-beignet

Le chêne-beignet est sans aucun doute l'arbre le plus mystique de la commune. Perdu au fond des bois, dans une ancienne lande, il aurait été au cœur de rites ancestraux. Célestin Port y consacre une notice dans son dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire (1878). Le chêne-beignet multiséculaire à aujourd'hui disparu. Il a été remplacé par un chêne rouge d'Amérique dans les années 90.



Chêne-Beignet (Le), Cne de Neuillé, lande sur un plateau élevé, où existait jusque vers 1845 le tronc plusieurs fois centenaire d'un énorme chêne entouré d'un cercle de grosses pierres, d'environ 25 m. de circonférence. Tous les ans, le 2 février, jour de la Purification, toutes les bergères du pays s'y rendaient apportant chacune œufs, huile ou farine, pour la confection de crêpes et de beignets. On y dansait jusqu'à la nuit. Cette assemblée dite la Ribergère est tombée depuis la destruction du chêne, il y a environ vingt-cinq ans. (Notes mss. de M. Assier.)

Archives départementales du Maine-et-Loire

Le séquoia du clos des poiriers

Considéré comme l'un des plus grands arbres du monde, le séquoia géant est l'espèce mythique des grands Parcs nationaux de l'ouest américain. Pour autant, inutile de traverser l'Atlantique pour en observer, il vous suffit de lever les yeux à deux pas de chez vous, au clos des poiriers. Facilement reconnaissable par sa hauteur et sa silhouette, ce *sequoiadendron giganteum* pourrait avoir plus d'un siècle, mais reste néanmoins un bébé car les séquoias peuvent vivre plus de 2000 ans !



Un grand merci aux propriétaires qui nous ont accueillis : La famille Bertrand, M. et Mme Avenard, M. et Mme Le Pelletier de Glatigny, Mme De Castilla, M. De Leusse | Sources : Archives départementales du Maine-et-Loire, Bulletin municipal de Neuillé 1984, Guide des plantations du Parc | Photographies : Vincent Benoist, Inès De Castilla, Bertrand De Leusse.

Vendredi 8 juillet 2022

• OBJET : PROJET INVESTISSEMENT « COMPLEXE SPORTIF SALLE BRANCHEREAU »

Considérant un projet de construction d'un complexe sportif autour de la salle Branchereau ;
Considérant les besoins exprimés par les associations, recueillis par le groupe de travail sur ce projet ; Considérant la réunion d'information au public en mai dernier ;
Vu l'accompagnement du CAUE pour le choix d'un programmiste ;

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que 3 entreprises ont répondu à l'offre :
Monsieur le Maire propose de suivre la proposition du CAUE et de valider le devis du programmiste « CRESCENDO Conseil », proposant une mission complète avec une tranche ferme (faisabilité) pour un montant de 5 200 € HT/6 240 € TTC et des tranches optionnelles permettant d'interrompre le projet si nécessaire, soit :
- 1ère tranche optionnelle (programme) pour un montant de 4 225€ HT / 5 070 € TTC
- 2ème tranche optionnelle (Choix du MOE procédure MAPA) pour un montant de 4 225€ HT / 5 070 € TTC.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés VALIDE la proposition de contrat de l'entreprise « CRESCENDO Conseil »

• OBJET : VOTE DU 3ÈME ADJOINT AU MAIRE

Monsieur FLACELIÈRE Philippe ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé élu troisième adjoint

• OBJET : VALIDATION DEVIS ARCHIVES REGISTRES D'ETAT – CIVIL

Considérant les besoins de reliure des registres d'état-civil en attente ;
Après étude des devis par la commission le conseil municipal décide de retenir les propositions de la société « La reliure du Limousin » ;
- un registre des « naissances-mariages-décès », de 1973 à 1982, pour un montant de 117€ HT
- un registre des « naissances-mariages-décès », de 1983 à 1992 pour un montant de 117€ HT

• OBJET : APPROBATION DES DOSSIERS D'ENQUÊTE PARCELLAIRE ET D'UTILISATION PUBLIQUE ET DEMANDE D'OUVERTURE CONJOINTE DES ENQUÊTES

Monsieur Guy BERTIN, Maire de la commune de Neuillé expose : Ayant pour objectif de développer la pratique du vélo en offrant un réseau cyclable sécurisé et cohérent sur le territoire, les élus des communes de Neuillé et Vivy souhaitent offrir à leurs habitants une véritable alternative à la voiture. Pour permettre à la commune de Vivy de mettre en place ce projet il est nécessaire de réaliser une procédure d'expropriation. Le conseil approuve les dossiers d'enquête publique.

• OBJET : TITULARISATION D'UN AGENT À COMPTER DU 12 AOÛT 2022

Considérant la nomination de stagiaire de l'agent en date du 12 août 2021 ;
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

La TITULARISATION de l'agent COMET Martine, à compter du 12 août 2022, au grade d'Adjoint Administratif territorial à temps non complet : 24/35ème.

• OBJET : DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Monsieur le maire propose à l'assemblée de créer un poste de conseiller municipal délégué en charge de :
« Gestion des ressources humaines » et souhaite donner cette délégation à Mme Catherine BAUDRY ;
Après délibération, les propositions sont adoptées à l'unanimité.

INFORMATIONS

Régie de l'Eau : Réunion du 28/06/22, informations sur la Saur eau/assainissement et CASVL ; changement des compteurs sur le territoire du nord de l'agglomération, la régie compte 11 500 abonnés. Les 3 puits de Neuillé : « Buton » : manque d'eau – « Chamaudet et la Noiraie » : Pollution aux nitrites et pesticides importante - la «Noiraie» : Taux de nitrates assez bas, semble remonter.

Vendredi 2 septembre 2022

• OBJET : CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE

Le Maire, Monsieur Guy BERTIN, rappelle au conseil l'intérêt que représente la négociation d'un contrat d'assurance groupe, pour les agents de la collectivité, propose une adhésion au centre de gestion pour lancer la consultation du recrutement d'une assurance recouvrant les risques statutaires des agents de la fonction publique territoriale.

• OBJET : PARTICIPATION FSL 2022

Le Département sollicite une participation au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement. Ce dispositif permet aux ménages les plus fragiles, de bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement leur permettant d'accéder ou de se maintenir dans un logement.
Pour l'année 2022, la participation de la commune de Neuillé s'élève à 286.47 €.

• OBJET : ÉCOLE PRIVÉE PRISE EN CHARGE DÉPLACEMENT VOYAGE SCOLAIRE FIN D'ANNÉE 2022

Versement d'une subvention à l'Ecole Notre-Dame-des-Champs d'un montant de 460.91 € HT - 507€ TTC, pour le voyage scolaire de l'école privée du 5 juillet 2022, au parc de Maulévrier ;

• OBJET : PATA (POINT À TEMPS AUTOMATIQUE) 2022 VALIDATION DEVIS EIFFAGE

Considérant le besoin de la commune pour le programme d'entretien annuel de la voirie ;
Vu les propositions de devis reçus le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise EIFFAGE
- De Saint-Mathurin-Sur-Loire, pour un montant de 7 899 € HT/ 9 478.80 € TTC et pour 10 tonnes.

• OBJET : SIEML VALIDATION CONVENTION ÉTUDE FAISABILITÉ GÉOTHERMIE – MAIRIE ET SALLE DES LOISIRS

Projet de modification du système de chauffage de la mairie et de la salle des loisirs par géothermie :
Considérant le projet de changer le mode de chauffage de la mairie et de la salle des loisirs pour un moyen plus écologique et économique le conseil décide de valider la convention d'étude d'aide à la décision (Etude de faisabilité géothermie), proposée par le SIEML ;

• OBJET : RÉGION - DEMANDE SUBVENTION PROJET ARBRE

Le conseil municipal, décide de s'inscrire dans le dispositif « 1 naissance / 1 arbre » initiée par le conseil Régional des Pays de la Loire et sollicite la participation financière allouée dans ce cadre.

• OBJET : RÉGION - LIAISON DOUCE NEUILLÉ – VIVY / CONVENTION DÉPARTEMENT

Considérant le projet de création d'une liaison douce entre les communes de Neuillé et Vivy, franchissant l'autoroute et le ruisseau du Suzon ; Considérant la demande en date du 7 mars 2022, sollicitant une subvention dans le cadre des contrats de territoires du schéma départemental des liaisons cyclables ;
Le Conseil Municipal valide la convention de subvention pour l'aménagement de la liaison cyclable entre NEUILLÉ et VIVY, au titre du dispositif de soutien aux projets cyclables des collectivités locales.

INFORMATIONS

Appel à candidature « terre de Jeux 2024 » : Monsieur le Maire propose au conseil municipal de participer et demande 2 référents. Se proposent : Mme Faustine MARTINEAU et Mme Bénédicte RONCIN.

Poules : L'an prochain la commission animation pense reconduire « l'opération poules ».

Vendredi 7 octobre 2022

• OBJET : PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITÉ (AVENANT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE)

Un avenant à la convention et une convention doivent par conséquent être établis entre la commune de Neuillé et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, qui prévoient :
- le partage de l'évolution du produit de la taxe communale sur le foncier bâti perçue sur les Zones d'Activités Économiques (ZAE), son champ d'application étant étendu en dehors du périmètre des ZAE aux bâtiments à vocation économique acquis par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, et aux locaux industriels, comme prévu par la Loi de finances pour 2021, si la commune est compensée intégralement des 50 % exonérés ;

Les conseils municipaux

- d'acter le mécanisme de reversement à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire de 100 % de la taxe d'aménagement payée par cette dernière et par les privés qui s'implantent dans une zone d'activité gérée par la Communauté d'Agglomération sur la (les) zone(s) communautaire(s).

• OBJET : DEVIS SIÉML RÉPARATION CANDÉLABRE N°76 BOIS ST MARC

La collectivité de Neuillé par délibération du Conseil Municipal décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIÉML pour la réparation du candélabre autonome N° 76, Bois St Marc ; Montant de la dépense : 2 320,29 net de taxe Montant du fonds de concours à verser au SIÉML : 1 740,22 € net de taxe ;

• OBJET : DEVIS SAINT-BERNARD PROTECTION

Vu les rapports de vérification réalisés par l'entreprise Saint-Bernard Protection lors du contrôle annuel des bâtiments communaux ; le conseil valide les devis pour l'achat de 2 extincteurs, d'un coffret et de 2 plans d'évacuation et d'intervention pour un montant total de 684.60 € HT

• OBJET : DEVIS CAVES-URNES

Considérant que la dernière cave-urne du cimetière de Neuillé a récemment été attribuée, il est urgent de pouvoir en disposer de nouvelles ;

Le conseil valide le devis de l'entreprise Passier (La Pommeraye) pour la fourniture de 8 caves-urnes : 952,20 € HT (1 145,09 € TTC). La pose sera réalisée par les agents.

• OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR PLANTATION DE HAIES

Le SMB2A (Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents) a engagé en 2020 un programme d'actions visant la reconquête de la quantité et de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques, au travers d'un Contrat Territorial EAU 2020-2022.

Considérant que le syndicat coordonne et prend en charge l'organisation des opérations de plantation de haies bocagères sur le territoire et permet aux planteurs (agriculteurs, riverains en zone agricole, collectivités) de bénéficier d'une aide de 60 % (HT) du coût de la plantation avec un montant plafond de 5,50 € HT du mètre linéaire ; Considérant qu'un opérateur de plantation doit intervenir sur le terrain de la commune le jeudi 13 octobre afin de visualiser les lieux où seraient plantées les haies ;

Le Conseil Municipal décide d'inscrire la collectivité dans le dispositif de subvention accordée par le Conseil Départemental du Maine-et-Loire ; De solliciter la participation financière allouée pour la saison de plantation de l'hiver 2022-2023 ;

• OBJET : DEVIS ÉTANCHÉITÉ TOITURE SALLE DES LOISIRS

Vu le dégât des eaux qui s'est produit par le plafond au-dessus des vestiaires lors de la location de la salle des loisirs le week-end du 1er octobre, il est urgent de procéder à des travaux d'étanchéité, le conseil valide le devis établi par l'entreprise KSK ÉTANCHÉITÉ – EIRL SAUNIER KEVIN (Neuillé).

INFORMATIONS

DEGE - Rapport annuel des services Eau et Assainissement de la Communauté d'Agglomération Saumur

Val de Loire : Pour information, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement de la CASVL, pour l'année 2021. Le dossier très complet est téléchargeable sur www.saumurvaldeloire.fr

Terrain consorts Amirault : Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les propriétaires des parcelles cadastrées A 1165 et A 1163 sont prêts à vendre et selon le PLUi le terrain est constructible.

Sobriété énergétique : Au vu des restrictions énergétiques souhaitées par le gouvernement, les collectivités sont appelées à faire des économies, les membres du Conseil Municipal proposent de modifier les plages horaires de l'éclairage public sur la commune de Neuillé :

Dimanche-Lundi-mardi-mercredi-jeudi : Extinction de l'éclairage public à **22h00** au lieu de **23h00**

Vendredi-samedi : Extinction de l'éclairage public à **minuit**

Sinistres sécheresse : La canicule et la sécheresse exceptionnelle de l'année 2022 ont engendré des problèmes de fissures dans certaines habitations. Les propriétaires concernés sont invités à déposer des dossiers de déclaration de sinistres en vue d'une éventuelle reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur la commune qui, si elle est prise en compte, doit faire l'objet d'un arrêté interministériel.

L'actualité des commissions

• Environnement

Une matinée au Suzon

Samedi 10 septembre, les neuilléens étaient invités à participer à la matinée de nettoyage du Suzon. Cette année, le rendez-vous était fixé sous le saule-pleureur route des Longchamps. Une quinzaine de bénévoles a répondu à l'appel pour effectuer divers travaux de débroussaillage et d'égavage afin de restaurer la continuité du cours d'eau. À midi, un apéritif a été servi pour remercier les participants. ■



Visite de la sous-préfète

Marie-Pervenche Plaza, la sous-préfète de Saumur est venue découvrir notre commune le vendredi 30 septembre. L'occasion pour Guy Bertin et ses adjoints de présenter les projets réalisés, en cours et à venir. Le beau temps a permis une visite de nos principales installations : L'école du Suzon avec le nouveau système de chauffage par géothermie, le projet de verger communal, la nouvelle piste cyclable, la cantine scolaire et le projet de salle multi-activités. La visite s'est terminée autour d'un repas au P'tit Neuilléen. ■



Voeux du maire

La cérémonie des vœux du maire aura lieu le **jeudi 19 janvier à 19h** à la salle des loisirs de Neuillé. ■

• Patrimoine

Journée du Patrimoine

Trois sites étaient ouverts au public le dimanche 18 septembre à l'occasion des journées du Patrimoine.

- Le moulin du Pont de la ville, chez Faustine et Antonin Martineau. Ce bâtiment reconverti en atelier de sculpture sur bois et céramique a gardé le charme de l'ancien. Le mécanisme de la roue du moulin est toujours en place.
- L'église Saint-Médard se visitait librement, des guides papiers explicatifs étaient mis à disposition du public.
- La salle du Conseil accueillait une exposition sur Neuillé créée pour l'occasion par les membres de la commission Dynamique communale. Des photos anciennes, registres de la Révolution, sceau Louis-Philippe, coupures de journaux... étaient exposés pour faire revivre une partie de l'histoire de la commune. ■



• Commémoration

Armistice 1918

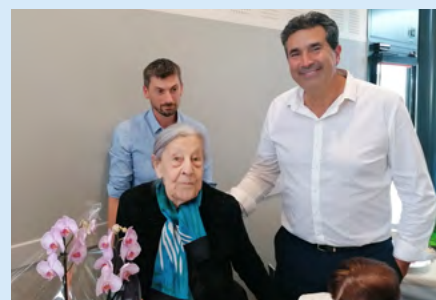
Vendredi 11 novembre a été commémoré l'armistice de 1918. Depuis 2012, c'est aussi un jour d'hommage à tous les «morts pour la France» qu'ils soient civils ou militaires des conflits anciens ou actuels. Cela concerne notamment les victimes qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX). À Neuillé, le cortège s'est rendu au monument aux morts à 11h30. Les enfants des écoles présents ont déposé des roses rouges au pied du monument. Guy Bertin a ensuite rendu hommage aux combattants de la Grande guerre et des conflits actuels. La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur. ■



• Animation

Les aînés à l'honneur

C'est avec joie que les élus du Conseil municipal ont reçu les aînés du village lors du traditionnel repas de septembre. Ils étaient 88 à avoir répondu présent à l'invitation. C'est dans une ambiance musicale, sur des airs d'accordéon entrecoupés de chants et de poèmes que le repas préparé par Julien du restaurant Le P'tit Neuilléen a été savouré. Six jeunes du village étaient au service. Nos doyens, Monique Calot et Maurice Bourreau se sont vu remettre bouquet de fleurs et bouteilles par Guy Bertin et Vincent Benoist. Merci à Jean-Pierre Pichet pour l'animation de ce bel après-midi. ■



• Animation

Une fête pour le châtaignier millénaire

Après deux années aux petits soins avec notre châtaignier « Cathédrale » (diagnostic sanitaire, élagage...) et les démarches de labellisation, il fallait bien organiser une cérémonie pour fêter cela. Et quoi de mieux qu'une fête populaire avec les habitants du village, les parents, les enfants des écoles, les élus et tous les amoureux des arbres. Ce fût chose faite le samedi 8 octobre par une belle matinée ensoleillée de début d'automne. La population était invitée à se rendre à pied jusqu'au châtaignier. Des chevaux et attelages présents pour l'évènement ont guidé les marcheurs à travers la commune jusqu'au lieu de la cérémonie. Arrivés sur place, les enfants des écoles ont exposé les peintures réalisées pour l'occasion sur le thème de l'arbre puis une ronde autour du châtaignier a permis de mesurer symboliquement sa circonférence (env. 11,80 m). M. Feterman, le président de l'Association A.R.B.R.E.S a décerné officiellement le label « Arbre remarquable de France » en remettant le diplôme à la commune. Merci à tous les participants, aux directrices, maîtresses et personnel éducatif des écoles, ainsi qu'aux cavaliers pour leur implication dans cette manifestation. Un beau succès qui nous encourage à, pourquoi pas, participer au concours du plus bel arbre de France l'année prochaine ! ■



Attelages ouvrant le cortège



Arrivée au pied du châtaignier



La ronde des enfants



Catherine Baudry, conseillère municipale déléguée à l'initiative de la labellisation ; Guy Bertin ; Georges Feterman, Président de l'association A.R.B.R.E.S



Les directrices des écoles publique et privée Sonia Beugnon et Véronique Choisie

L'école publique du Suzon

L'équipe accueille 45 élèves, répartis en 2 classes : Mme HERY-DECATOIRE conserve la classe de Toute Petite Section-Petite Section-Moyenne Section (21 élèves) avec son ATSEM, Mme YVON. Quatre autres enfants nés en 2020 viendront s'ajouter à la classe des TPS-PS-MS en janvier 2023. Mme BEUGNON retrouve les élèves de Grande Section et CP après son congé maternité (24 élèves) avec Mme FLACELIERE pour les lundis, mardis et vendredis. Le jeudi, la classe est assurée par Mme MARCANDELLA. Mme BEUGNON assure toujours la direction de l'école. Mmes OUVRARD et SUPIOT sont à nos côtés pour aider les enfants en besoin dans la classe de GS-CP et Mme GILLON surveille les petits lors de la sieste. Mme BROUTIN prend en charge la classe de GS-CP 12 mardis dans l'année, lors des décharges pour direction de Mme BEUGNON.

L'école publique du Suzon commence cette nouvelle année scolaire sur les chapeaux de roues !

Les élèves ont pu profiter de plusieurs projets partagés avec la commune et ses habitants depuis le mois de septembre 2022.



• Tout d'abord, l'école a continué son projet Serre avec l'aide de Mme BENARD des Serres Plants B. La récolte, dégustation et cuisine de leurs légumes plantés en juillet dernier ont permis aux enfants de savourer en intégralité le plaisir de la plantation.



• Le marché d'automne s'est tenu le vendredi 14 octobre à l'école, avec une nouvelle exposition des oeuvres créées pour la cérémonie de labellisation de l'arbre « Cathédrale ». Les ventes de gâteaux, miels, fleurs, confitures, créations en tissu, légumes ... ont eu beaucoup de succès et l'équipe tient à remercier les familles de leur investissement.



• Mme Célia LEROY, photographe à la Boite Noire de Bourgueil, est venue le vendredi 7 octobre. Les photographies individuelles et de groupes ont été effectuées. Mme LEROY est revenue le soir même, après l'école pour permettre aux familles de faire des photographies de fratries (avec les élèves de Blou mais aussi les enfants plus âgés ou pas encore scolarisés). Une vingtaine de familles ont profité de cette belle opportunité !

• Enfin, les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre. Les 2 candidats présentés ont été élus. L'école les félicite et les remercie grandement pour leur investissement depuis 2 ans.

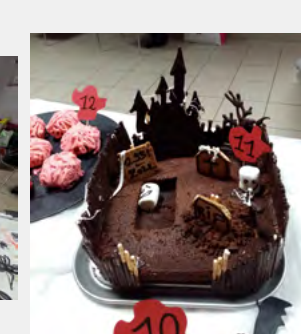
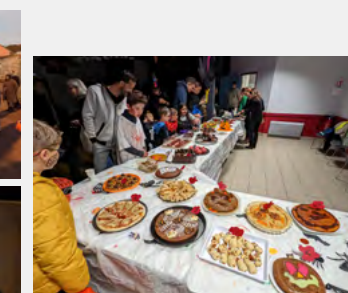
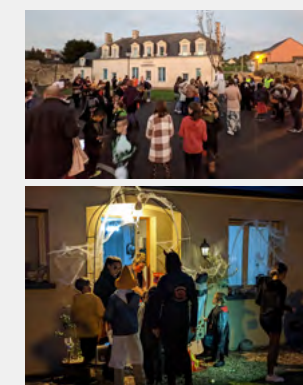
Il y a toujours possibilité d'inscrire les enfants nés en 2020 pour la rentrée de janvier (contacter l'école par mail : ce.0490551h@ac-nantes.fr).



• Parallèlement, l'école a participé à la labellisation du châtaignier séculaire de Neuillé, « Cathédrale », via un entraînement à la marche et la réalisation de diverses oeuvres ayant pour thème l'arbre. Ces oeuvres ont pu être exposées lors de la cérémonie du samedi 8 octobre 2022 aux côtés des oeuvres de l'école privée Notre-Dame-Des-Champs, pour le plaisir de tous. L'entraînement à la marche a également permis à la classe des GS-CP de découvrir les bâtiments principaux du village et une restitution est en cours de création.



Pour bien commencer, nous avons pu célébrer Halloween tous ensemble à Blou, le lundi 31 octobre ! Tout s'est bien passé, les parents étaient au rendez-vous et les enfants étaient ravis. Le concours de gâteaux effrayant a eu beaucoup de succès !



Chers amis de Neuillé,

Comme vous le savez, notre établissement scolaire a vécu de nombreux changements cette année. Notre équipe est remaniée pour une grande partie. Ainsi, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme PIAU Coline en tant qu'enseignante de la classe CE1 à CM2. Mme GAILLARD Alyssia, quant à elle, a en charge les PS aux CP, elle est assistée de Mme PERREE Manon en tant qu'ASEM. Mme DAVY Audrey est l'AESH présente 12h par semaine et Mme BERRY Christelle l'Enseignante Inclusion 6h par semaine actuellement. Mme CHOISNE reste cheffe d'établissement ; elle est présente physiquement les mardis et certains lundis, elle est enseignante et cheffe d'établissement d'une autre structure en parallèle. Mme GAILLARD est la déléguée sur site lors de son absence mais les canaux de communication existants permettent de conserver un lien très fort avec les familles et les partenaires. La transition est donc finalement facilitée.



Autant vous dire qu'avec toutes ces nouveautés nous, jeunes élèves revigorés après un été fort chaud, nous avons hâtes que nos parents rencontrent de manière plus détendue nos nouvelles éducatrices ! Et pour cela rien de tel que de préparer quelques mets délicieux pour nous retrouver ensuite lors du pot de rentrée ! Nous, jeunes enfants, nous avons donc fortement transpiré pour proposer à chaque convive un festin digne de remplir les ventres affamés, préalable nécessaire à une découverte réussie des uns et des autres ! Les ateliers cuisine ont donc été un temps très investi !

Un thème sur les contes



CULTURE Notre thème d'année 2022-2023 s'inscrit dans une logique culturelle autour des contes (contes du patrimoine, contes détournés, contes...toujours !). Ainsi, après avoir parcouru le monde artistique en fin d'année dernière 2021-2022 lors de notre sortie de fin d'année au Parc Oriental de Maulévrier, et après un concours d'épellation au sein de l'Ecole Catholique de Brain sur Allonnes (encore ouverte à ce moment là), nous voici désormais de retour pour de nouvelles aventures.



Nous redécouvrons, revisitons, comparons, détournons... des contes que l'on imagine bien connus mais qui se déclinent souvent sous tant de versions que cela nous permet de nombreux apprentissages de tous ordres et une grande collaboration au sein des classes et des différents niveaux. Nos méninges s'activent, pour le plus grand plaisir de nos nouvelles maîtresses ! Ici, un travail collaboratif autour d'un conte pourtant connu celui des Trois Petits cochons !



Nous continuons par ailleurs à nous investir dans le partenariat avec la commune en ayant participé, avec l'Ecole Publique, à la labellisation du châtaignier. Avant cette belle fête pour le village et cette agréable marche, chaque enfant a réalisé son œuvre d'art pour qu'elle soit affichée autour du châtaignier, quel agréable moment de cohésion ! Bientôt nous irons à la piscine et surtout... nous allons revivre ce magnifique moment tant attendu du marché de Noël le vendredi 25 novembre... Nous sommes déjà pressés !

À VENIR AG : 15 nov.- Marché de Noël : 25 nov.- Célébration de Noël : 13 déc. - Bal : 28 janv.

INSCRIPTION Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre école, vous pouvez prendre attache auprès de la cheffe d'établissement au 02-41-52-59-69 ou encore par mail : neuille.notredame@ec49.fr

Les associations de l'école Notre-Dame des Champs

- **l'Organisme de Gestion (O.G.E.C.)** a un rôle juridique, économique et financier. *4 parents d'élèves font partie de ce bureau, ils sont au travail avec la cheffe d'établissement. Leurs actions pour le bien de l'école : Nous vous l'avons déjà annoncé, mais avez-vous vu nos magnifiques fenêtres de l'école, nos stores et notre fresque ? Passez devant la rue du Mûrier, arrêtez vous au 17 et repérez les artistes anciens et contemporains ! Nous devrions pouvoir vivre cette année une inauguration festive de ces nouveaux équipements, au service des élèves mais aussi de la planète, en espérant réaliser les économies nécessaires tant envers la planète que pour la survie des petites structures de nos campagnes. Si vous souhaitez réaliser un don financier à l'école pour continuer à nous épauler, contactez la cheffe d'établissement, des crédits d'impôts sont possible.
- **l'Association des Parents (A.P.E.L.)** a un rôle d'accueil, d'animation, d'information, de conseil et de représentation des parents d'élèves. D'intenses participations de la part de l'APEL ont permis de venir à bout de projets. Un énorme BRAVO et merci à tous les parents qui s'investissent pour le bien de leurs enfants.
- Nous avons vécu une kermesse magnifique, sous le soleil, avec beaucoup d'émotions pour un départ annoncé puis finalement ... « modifié » ! ... Il semble que chacun comprendra les modifications apportées. Elle valide des aides financières envers l'OGEC si nécessaire ; Elle aide à subventionner les sorties scolaires qui ont lieu ; Elle anime tous les temps festifs et nous sommes si heureux de retrouver des temps comme « autrefois », notamment un VRAI marché de Noël, un bal... au-delà des ventes que l'APEL organise pour financer tous les projets nécessaires à une vie scolaire liée à des valeurs fondamentales de connaissances, de rencontres, d'amitiés, de découvertes. Les photographies arriveront dans le prochain numéro !

Sport

LA REPRISE À L'AS VIVY-NEUILLÉ 90



La saison 2022-2023 a débuté depuis début Août, avec un effectif global de l'ASVN de 165 licenciés.

Christophe HARREGUY attaque sa 7e saison avec les Seniors, tandis que les jeunes seront encadrés par Joss AUDOUIN, aidé par Joël BANNIER et de nombreux autres éducateurs et dirigeants qui encadrent pas moins de 90 jeunes en semaine et le week-end avec des membres assidus et motivés.

3 Equipes Seniors en D3, D4 et D5 sont engagées cette saison avec un effectif de 55 joueurs, la présence d'une trentaine d'entre eux aux entraînements 2 fois par semaine, montre l'intérêt que les joueurs ont sachant qu'il règne une bonne ambiance tout en gardant le sérieux de la compétition.

L'Equipe fanion a démarré son championnat moyennement avec pour l'instant deux victoires, 1 nul et 2 défaites, avec l'ambition de jouer le haut de tableau. Le parcours en coupe est déjà finie cette année, trop précocement dans la saison.

La B a débuté par 4 victoires, et une défaite, un très bon démarrage pour jouer là aussi le haut de tableau et selon de la position de l'équipe A, pourquoi pas grimper d'une division. Elle est également qualifiée pour les 16e de finale de la Coupe Hubert-Sourice.

La C démarre avec 2 victoires et 2 défaites dans un championnat où se mélange de très bonnes équipes, mais une nouvelle fois le mélange d'expérience et de jeunesse sont réunis pour faire une bonne saison. Elle est éliminée de la Coupe H. Sourice.

En Jeunes les différentes équipes sont engagées :

1 Equipe de U17 en entente avec Allonnes-Brain est montée D2 après la 1ère phase en finissant première, elle entame la 2ème phase avec 16 joueurs, elle ambitionne le haut de tableau.

1 Equipe de U13 avec un effectif total de 12 joueurs, elle joue en D3 et termine 3e en 1ère phase avec 3 victoires et 2 défaites, elle repartira en D3 en 2ème phase.

2 Equipes de U11 avec 22 joueurs, nombre conséquent et suffisant pour aborder la saison avec sérénité.

En U6-U9 25 joueurs s'initient au foot en équipes de 3 ou 5 joueurs.

Les nouveaux joueurs seront les bienvenus pour compléter les différentes équipes, il suffit de venir au stade aux jours et heures des entraînements pour faire connaissance des responsables présents et d'éventuellement s'inscrire.



U11 jaune



U11 vert

PROCHAINS MATCHS SENIORS SUR LE STADE DE VIVY

Dim. 11 décembre à 13h ASVN C – ES Montilliers D et ASVN B – Thouarcé FC Layon C et à 15h ASVN A – USC CORNÉ A
Dim. 5 Février à 13h ASVN B – UA Montreuil-Bellay A et à 15h ASVN A – EA BAUGEOIS B
Dim. 5 Mars à 13h ASVN C – RC Doué D et ASVN B – St Mathurin-La Ménitrie B et à 15h ASVN A – Val Baugeois A
Dim. 26 mars à 13h ASVN C – St Lambert B et ASVN B – Angers Mayotte A et à 15h ASVN A – US PARCAY A
Dim. 02 avril à 13h ASVN C – Gennes-Les Rosiers C et ASVN B – ASC St Barthélémy B et à 15h ASVN A – ANGERS SCA B
Dim. 23 avril à 13h ASVN C – ES Andard-Brain C et ASVN B – St Hilaire-Vihiers C et à 15h ASVN A – Puy Vaudelnay A
Dim. 14 mai à 13h ASVN C – Puy-Vaudelnay B et ASVN B – Ste Gemmes/Loire et à 15h ASVN A – St Sylvain B
Dim. 4 juin à 13h ASVN B – Martigné ES Layon B et à 15h ASVN A – Gennes-Les Rosiers A

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

SAMEDI 4 FÉVRIER 2023 : Concours de belote au club-House

SAMEDI 25 MARS 2023 : Soirée Moules-Frites Salle de Loisirs à Neuillé

SAMEDI 17 JUIN 2023 : 22e Tournoi de Jeunes – Challenge Michel-Mandot

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023 : Tournoi de Pétanques Stade de Vivy

Tél Stade : 02-41-52-50-63 / Sébastien ECK: 06-19-15-21-94 / Willy DELAUNAY : 06-79-01-57-69
Retrouvez toutes les infos sur le site internet du club : <http://as-vivy-neuille-90.footeo.com>

Animations

• Une belle soirée à la tablée neuillienne

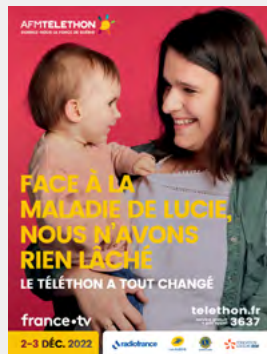
La tablée a eu lieu le samedi 3 septembre. Retour en images en cette édition 2022.



Le comité des fêtes et la mairie remercient les bénévoles qui sont venus prêter main forte pour le montage et démontage des installations.

Les prochaines manifestations du comité des fêtes

• Le téléthon



Comme chaque année, le comité des fêtes et la mairie de Neuillé se mobilisent pour récolter des fonds au profit du Téléthon. Une marche est organisée le **samedi 3 décembre**. Le départ est prévu à **14h** de la **place Saint-Médard**. Des ravitaillements avec du vin chaud et des boissons sont prévus le long du parcours. Merci pour votre mobilisation !

• Le chène-beignets



Les bénévoles du comité des fêtes de Neuillé organisent le **dimanche 5 février 2023** leur traditionnel chène-beignets. De **10h à 13h**, les habitants sont attendus sous le préau de l'école publique du Suzon pour acheter et déguster beignets et crêpes.

Vie sociale

• Les rendez-vous du mardi

Un nouveau rendez-vous est donné aux habitants qui souhaitent se retrouver pour échanger, partager et faire des activités (tricots, jeux de cartes ou de société, activités diverses...).

Ouvert aux personnes de tout âge, ces moments de convivialité seront organisés tous les mardis après-midi de 14h à 17h dans la salle du Conseil de la Mairie à compter du **mardi 6 décembre**.

Renseignements au 06.83.73.83.81 ou 02.41.52.53.26.

• L'actualité de l'EVS Nord Saumurois

L'Espace de vie social nord Saumurois propose un repas de Noël le **vendredi 16 décembre**. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **vendredi 2 décembre**.



À Neuillé et aux alentours...

• Les bons produits du terroir

Notre commune a accueilli le dernier marché des producteurs de Pays de la saison 2022 le vendredi 23 septembre. Seize producteurs locaux étaient présents lors de cette soirée qui a animé le cœur du bourg. Des produits diversifiés étaient proposés aux consommateurs venus en nombre. Pour 2023, notre commune devrait accueillir le 1er marché de la saison au mois de mai. ■



• Une championne à Neuillé !

Thanaïs Capelle-Morosi, jeune neuillienne a été sacrée vice-championne de France «Poneys» en juillet dernier à Lamotte-Beuvron. Avec son poney «Bandro Hit Linaro», la jeune cavalière qui évolue aux écuries Capesi (écurie privée) à Neuillé, a ensuite été sélectionnée pour participer au championnat d'Europe début août à Strzegom en Pologne. Dans la catégorie dressage par équipe, les quatre cavalières françaises ont réalisé une belle prestation en terminant à la 6ème place !

Déjà trois participations au championnat d'Europe

À 15 ans, Thanaïs n'en est pas à son premier coup d'essai. Elle a déjà été vice-championne de France, catégorie Children en 2019 avec sa jument «Escort Girl» puis médaillée de bronze par équipe en 2020 aux championnats d'Europe à Budapest en Hongrie.

Suite à des problèmes de santé, sa jument a dû être opérée début 2021. Thanaïs a alors préparé les compétitions de 2021 avec une nouvelle jument «Foxy Girl» avec laquelle elle est allée en finale des championnats d'Europe à Oliva en Espagne.



Thanaïs avec son poney «Bandro Hit Linaro»



Passionnée depuis son plus jeune âge par les chevaux, Thanaïs a débuté l'équitation en poney club à 3 ans. À 6 ans, elle commence la compétition en CSO (sauts d'obstacles) puis s'oriente vers le dressage à l'âge de 8 ans. Cette discipline considérée comme un art, consiste à faire évoluer son cheval sur une carrière de 20m x 60m avec un programme prédéfini de mouvements à réaliser et à enchaîner (galop, trot, pas, arrêt...). Le dressage requiert beaucoup de rigueur et une grande complicité entre la cavalière et son poney ou cheval.

Une année 2023 prometteuse

Thanaïs prépare à présent les compétitions de 2023 avec son entraîneur Loïc Devedu. Son objectif est de participer aux championnats de France «Poneys» en juillet, dernière participation car la limite d'âge dans cette catégorie est fixée à 16 ans. Elle espère être sélectionnée pour les championnats d'Europe qui se tiendront fin juillet au Mans. Viendront ensuite les championnats de France Junior auxquels elle espère participer avec sa jument «Escort Girl» en octobre 2023.

Nous ne manquerons pas de suivre avec attention les exploits de notre jeune cavalière prometteuse et lui souhaitons beaucoup de succès pour la suite !



L'ADMR, association de services à domicile, accompagne les personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie afin de les aider au quotidien à préserver leur autonomie.

Notre personnel d'intervention est formé et qualifié pour intervenir au domicile des personnes à aider, à tous les âges de la vie. Nos aides à domicile peuvent également intervenir auprès de personnes dépendantes ou de publics en difficulté.

ADMR DU PAYS ALLONNAIS 35 Rue Armand Quénard 49650 ALLONNES | 02.41.53.77.45 | allonnes@asso.fede49.admr.org



Recrutements

L'ADMR propose des postes d'aide à domicile H/F et d'auxiliaire de vie sociale H/F, contrat en CDD ou CDI entre 25h et 35h.

Les candidatures peuvent être envoyées à l'adresse suivante : recrutement@fede49.admr.org



• Coupures d'électricité programmées



Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins des usagers, ENEDIS va réaliser des travaux électriques sur le réseau de la commune qui entraîneront une ou plusieurs coupures.

Mercredi 7 décembre de 8h30 à 12h :

11, 4, 12, 18 route du Pont de la Ville
34 au 45, 26 au 34, 6 rue des Artisans
15 au 21, 18 au 20, 30 rue des Mûriers
1 au 3, 2 au 4, 1T, 1B rue de Salvart
1 au 3, 11 au 13, 17 au 19, 4, 10 au 18 rue des Perrinières
14, 4 au 10 rue de la Fontaine au Gué

Mardi 13 décembre 2022 de 9h à 10h15 :

Rue des hôpitaux
Route du Moulin de Bessac
Chevret
Route du Petit Bel Air

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général ENEDIS (le positionner sur 0).

• La route du poisson



Luc Museux et ses coéquipiers sur la plage de Boulogne-sur-Mer

Les 18 et 19 septembre dernier, Luc Museux et Sixtine Watel habitants de Neuillé ont participé à la Route du poisson qui relie Boulogne-sur-mer à Paris. Cette course d'attelage de chevaux de trait créée en 1991, s'inspire de l'histoire des chasse-marées qui, à partir du XIII^{ème} siècle menaient le poisson de la Côte d'Opale à la Capitale. Ils parcouraient près de 300 km en moins de 24h afin que le poisson arrive le plus frais possible à Paris, boulevard Poissonnière et aux Halles. Le trajet s'effectuait par étapes dans les relais de Poste, où toutes les deux heures, les cinq chevaux de trait Boulonnais étaient changés. L'arrivée du chemin de fer en 1848 mettra fin au marenage à cheval.

Une édition 2022 très attendue

Après 10 ans d'absence et une édition 2021 reportée pour cause de COVID, la route du poisson 2022 était très attendue des passionnés de chevaux de trait. Douze équipes étaient en compétition, chacune composée de 8 à 11 attelages tractés par deux chevaux et 50 à 70 personnes du capitaine, aux meneurs, grooms en passant par les vétérinaires et les cuisiniers. Luc et Sixtine étaient dans l'équipe des *Hardis mareyeurs*. Celle-ci a la particularité d'intégrer des personnes en situation de handicap ou en difficultés sociales. Les postes sont ainsi adaptés aux pathologies et aux capacités des personnes en difficulté et fonctionnent en binôme avec un encadrant-référent.

Avant de partir sur les routes, les équipes s'affrontent durant 5 jours lors d'épreuves spéciales : débardage, traction, maniabilité à la voix ou encore l'épreuve du flobart qui consiste à tracter sur le sable de la plage une barque de pêche (flobart) sur 125 mètres. Un véritable spectacle pour la population.

Les participants partent ensuite pour 24h d'endurance en relais à travers le Boulonnais et la Picardie. Les étapes font en moyenne 15 km. Le principe n'est pas d'aller vite et d'arriver le premier mais de respecter un temps donné en fonction des capacités des chevaux. Avec leur attelage, Luc et Sixtine ont participé à 2 relais. Pour la dernière étape, chaque équipe a mené un attelage jusqu'aux Champs-Élysées, objectif final de cette belle manifestation sportive qui met en valeur notre patrimoine historique et culturel, perpétue nos savoir-faire et garantit le bien-être animal.



Arrivée de l'attelage des Hardis Mareyeurs

Naissances

NOUCHET Timothé, Yoann, André, le 16 juillet 2022

COUTURIER Alice, Herveline, Jeanne, Fiona, le 12 août 2022

MÉTAIS Billie, Gabrielle, Rosie, le 29 octobre 2022

Décès

Germain **GOYET**, le 21 octobre 2022

Le carnet

• Pour le plaisir des papilles



Après 15 années à cuisiner dans plusieurs restaurants, souvent étoilés, en France et en Suisse, puis 13 ans à enseigner et partager son savoir-faire culinaire, Wilfried Carré s'est lancé dans une nouvelle aventure avec son épouse Sandrine. Ils ont créé leur entreprise «L'instinct culinaire» à Neuillé.

Ils proposent différents services : des menus traiteur, cocktail ou buffet ; des plats à emporter ; des ateliers à domicile.

Vous trouverez la carte des menus et les différentes prestations sur le site internet : linstinct-culinaire.fr
Renseignements au 06.64.72.56.71

